



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 101270

Texte de la question

M. Yves Daniel interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, sur les travaux menés dans le cadre de la mission réindustrialisation par l'innovation. Le redressement productif de la France est un axe fort de la politique économique française depuis 2012 : création d'une direction de l'innovation au sein de la centrale d'achat de l'État en 2013, nomination de commissaires au redressement productif, développement du logiciel *Colbert* pour faciliter les relocalisations industrielles, recherche d'une meilleure compétitivité *via* le CICE... Le mouvement est réel mais nécessite une évaluation constante pour, non seulement effectuer les ajustements nécessaires à court, moyen et long terme mais également identifier de nouveaux leviers et/ou partenaires pour maintenir cette dynamique. Ainsi la mission précitée s'est vue confiée, sous la responsabilité de M. Blachier, des travaux sur les « actions locales que l'État et les collectivités pourraient lancer dans le but d'enclencher ce mouvement de réindustrialisation en s'appuyant sur l'innovation ». Les conclusions étaient attendues pour fin octobre. Aussi il souhaiterait les connaître et, de là, savoir si des mesures correspondantes seront rapidement mises en œuvre par le ministère.

Données clés

Auteur : [M. Yves Daniel](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101270

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10225

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)